



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

<https://www.aphg.fr>

> L'actualité culturelle & scientifique > L'APHG vous signale > Lindy Lou, jurée n°2



## Lindy Lou, jurée n°2

Sortie nationale : 10 octobre 2018

mardi 2 octobre 2018

**Mesdames, Messieurs,**

**Nous sommes très heureux de vous annoncer la sortie, le 10 octobre prochain, du nouveau film de Florent Vassault - *Lindy Lou, jurée n°2*, en partenariat avec l'ACAT, Amnesty International France, ECPM, le Collectif français « Libérons Mumia ! » et la Coalition mondiale contre la peine de mort.**



De manière inattendue, ce film explore la question de la peine de mort du point de vue de celles et ceux qui l'infligent.

En effet, ayant fait partie d'un jury qui prononça la sentence en 1994, Lindy Lou Isonhood, citoyenne états-unienne du Mississippi, reste hantée par cette décision.

22 ans plus tard, elle part à la rencontre des onze autres jurés...

Ce road movie, à travers un État conservateur de la *Bible belt*, permet en outre au réalisateur d'esquisser une série de portraits, loin des clichés, essentiels à notre compréhension de l'Amérique d'aujourd'hui.

Présentation du film à télécharger : <https://jhrfilms.com/lindy-lou/>

Film annonce : <http://www.allocine.fr/video/player...>

Calendrier des avant-premières en pièce jointe.

Programmation Paris - régions (régulièrement mise à jour) : <https://jhrfilms.com/wp-content/upl...>

Si votre ville est programmée, nous vous souhaitons bon film !

Si elle ne l'est pas encore, contactez-nous : [ph.hague@gmail.com](mailto:ph.hague@gmail.com)

### **L'avis de l'APHG (par Vincent Multrier) :**

Est-il facile d'être juré dans une affaire criminelle ?

Ce film suit l'évolution personnelle de Lindy Lou, la jurée n°2 d'un procès qui a condamné à mort à l'unanimité en 1994 Bobby Wilcher parce qu'il avait assassiné en 1982 deux jeunes femmes. En fait, il ne sera exécuté qu'en octobre 2006, c'est à dire vingt-quatre ans après le crime !

Lindy Lou, blanche, baptiste, aisée, pense « comme tout le monde dans son milieu » que la loi du talion, « œil pour œil », est une évidence qu'il n'est pas question de remettre en cause même si elle a découvert, au cours du procès, que Bobby est un homme seul, sans visite, et très mal défendu par un avocat commis d'office. Elle obtient l'autorisation de rencontrer Bobby juste avant son exécution, mais finalement cette peine sera retardée pendant douze ans au cours des quels elle le rencontrera plusieurs fois et elle ne parvient jamais à oublier qu'elle a « assassiné » cet homme.

Et comme rien peut calmer sa conscience, elle entreprend de rencontrer les autres jurés pour savoir comment ils vivent après cette décision. C'est l'objet de ce film. Elle interroge chaque juré et explique pourquoi elle a tant de mal à vivre depuis. Certains sont aveugles et ne veulent rien savoir ; avec d'autres, la discussion s'engage et elle explique

ses remords.

Voilà un film militant contre la peine de mort mais qui a l'avantage d'une forme originale très incarnée dans l'histoire personnelle d'une citoyenne américaine attachante : on est bien loin d'un discours philosophique abstrait. Les anciens jurés ont des souvenirs très différents de ce procès et leurs réactions montrent bien la diversité de la classe moyenne américaine face à ce sujet qui ne laisse personne indifférent. En même temps, les déplacements de Lindy Lou à travers les magnifiques forêts américaines ou les vues des riches banlieues offrent d'agréables coupures esthétiques à ces échanges parfois un peu monotones.

LINDY LOU, JURÉE N°2, un film de Florent VASSAULT, 84 minutes, 2017

Sortie nationale le 10 Octobre à Paris : Espace Saint Michel / UGC Ciné Cité Les Halles.

© **Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes*. Tous droits réservés. 01/10/2018.**